

# Formations de la FCPE-Paris

Année scolaire 2007-2008

Afin de permettre à chaque parent adhérent, chaque élu, d'assumer son rôle de représentant de la FCPE, la FCPE-Paris a établi le plan prévisionnel de formation 2007-2008 présenté dans ce livret.

Les formations proposées permettent à chacun de découvrir, d'affiner ou de conforter sa connaissance des dispositions législatives nécessaires pour faire face à ses engagements associatifs en tant que parent FCPE, dans les différentes instances de l'Éducation nationale, et à acquérir les outils pour animer efficacement un conseil local.

Les formations se décomposent en quatre parties :

- La première, « formation initiale », est destinée aux responsables (ou futurs responsables) des conseils ou unions locales.
- La deuxième, « formation complémentaire 1<sup>er</sup> degré », est destinée aux parents d'élèves élus dans le 1<sup>er</sup> degré.
- La troisième, « formation complémentaire 2<sup>nd</sup> degré », est destinée aux parents élus dans des instances du second degré. La participation à toutes les séances de la 3<sup>e</sup> partie n'est pas indispensable, mais vivement conseillée, pour une approche globale du 2<sup>nd</sup> degré.
- La quatrième, « formation transversale », peut être proposée « à la demande » en fonction de l'actualité et des demandes.

**Bien que les thèmes soient parfois très ciblés, les séances sont ouvertes à tout adhérent à jour de sa cotisation.**

Les objectifs de chaque séance sont présentés dans ce catalogue. Une fiche pédagogique détaillée, consultable sur le site [www.fcpe75.org](http://www.fcpe75.org) dans la boîte à outils, rubrique formation, vous permet de connaître les objectifs précis et le contenu de la séance choisie. Sauf exception et compte tenu des réponses à l'enquête formation de 2005, les séances sont programmées un mardi de chaque mois « les mardis de la formation » et durent deux heures, de 20 h à 22 h. Dans la mesure du possible, les séances pourront être décentralisées dans des établissements scolaires ou autre lieu de la capitale voulant bien nous accueillir. Les séances sont assurées par un administrateur formateur de la Fcpe-Paris et par le(s) responsable(s) chargé(s) du dossier à la Fcpe-Paris. Les méthodes utilisées sont essentiellement actives, basées sur des échanges d'expériences, de questionnement et de discussion. Certaines séances « techniques » peuvent être co-animées par un intervenant extérieur. Une évaluation est proposée à l'issue de la formation.

Les conseils locaux et unions locales sont systématiquement informés, au plus tard la semaine précédant la formation, de ses date et lieu.

Il est nécessaire de retourner au secrétariat par courriel ou courrier les demandes d'inscription individuelles (formulaire en dernière page de ce livret et disponible sur le site). Le nombre de stagiaires est limité à 30 et à deux personnes par conseil local ou union locale.

Les séances sont annulées si le nombre d'inscrits est inférieur à 8.

Le secrétariat envoie une confirmation d'inscription dès que la formation est confirmée.

En espérant que vous trouverez dans ce livret une réponse à vos attentes, nous vous attendons nombreux aux séances de formation. Vous pouvez vous inscrire dès à présent.

**Françoise Brugière,  
Responsable Formation à la FCPE-Paris**

Attention : les périodes proposées ne le sont qu'à titre indicatif et peuvent changer en fonction du calendrier, de l'actualité, de la disponibilité de l'animateur ou du nombre de personnes inscrites.

## Première partie : FORMATION INITIALE

### Thème : Préparation de la rentrée scolaire

#### OBJECTIF :

Donner aux responsables de conseils locaux et d'unions locales des éléments statutaires et des procédures pour préparer la rentrée scolaire dans de bonnes conditions

Comment est structurée la FCPE et quels sont ses domaines de représentation ?

Comment organiser la réunion de rentrée et l'assemblée générale : invitations, délais, conduite de réunion, adhésions... ?

Quelles sont les orientations de la FCPE-Paris ?

Quels sont les aides départementales et fédérales disponibles pour exercer son rôle ?

Quels sont les droits et devoirs des responsables d'un conseil local ?

Comment organiser les élections scolaires : listes, résultats... ?

**Public ciblé :** membres et futurs membres de bureau d'un conseil local

**DATE :** juin 2008

---

### Thème : Responsables de conseil local

#### OBJECTIF :

Donner aux « responsables » des conseils locaux les moyens de gérer et d'animer leur conseil tout au long de l'année, en favorisant le travail d'équipe.

Quels sont les rôles de responsables d'un conseil local? Qui fait quoi ?

Quelles sont les procédures des élections scolaires ?

Comment organiser l'année du conseil local ?

Comment circule l'information ?

Comment est organisée l'ASEH (scolarisation des enfants handicapés) à Paris ?

**Public ciblé :** nouveaux et futurs responsables des conseils locaux

**DATE :** septembre - octobre 2007

## Deuxième partie : FORMATION COMPLEMENTAIRE 1<sup>er</sup> DEGRÉ

### Thème : Les parents élus dans les conseils d'école

#### OBJECTIF :

Donner aux élus des conseils d'école les outils nécessaires pour leur permettre de remplir pleinement leur rôle.

Quels sont les membres du conseil d'école et quel est leur rôle ?

Quelles sont les compétences du conseil d'école ?

Comment fonctionne le conseil d'école et quel est le rôle du parent représentant ?

Qu'est ce qu'un projet d'école projet et quel est le rôle des parents d'élèves ?

Quelles sont les relations des parents d'élèves avec la mairie, les instances de l'Education Nationale et la FCPE (Union Locale/ CDPE) ?

**Public ciblé :** les élus dans les conseils d'école

**DATE :** novembre 2007

## Troisième partie : FORMATION COMPLEMENTAIRE 2<sup>nd</sup> DEGRE

### Thème : Les parents élus dans les conseils d'administration

#### OBJECTIF :

Donner aux élus dans les différents conseils liés aux établissements publics du second degré (EPL), les outils nécessaires pour leur permettre de remplir pleinement leur rôle.

Quelle est la composition d'un conseil d'administration ?

Comment fonctionne un conseil d'administration et quelles sont les compétences ?

Quelles sont les instances d'un EPL et quel est de rôle de chacune d'elles ?

Quel est le rôle des parents siégeant en conseil d'administration et en conseil de classe ?

Que doivent être les relations avec la mairie, les instances de l'Education Nationale et la FCPE (Union Locale/ CDPE)?

**Public ciblé :** les élus et futurs élus dans les conseils d'administration

**DATE :** novembre 2007

---

## Thème : Budget d'un Etablissement Public Local d'Enseignement (E.P.L.E.)

### OBJECTIF :

Donner les éléments nécessaires à la compréhension du budget des lycées et collèges publics.

Quels sont les textes de loi réglementant la gestion financière des EPLE ?

Comment est présenté le budget d'un établissement ? Comment est-il composé ?

Quel est le rôle du gestionnaire et du chef d'établissement d'un EPLE dans la gestion financière ?

Comment sont gérés la demi-pension, les voyages scolaires et autres charges ?

Quel est le rôle du parent délégué face au budget d'établissement ?

**Public ciblé :** les élus dans les conseils d'administration

**DATE :** novembre 2007

---

## Thème : Dotation horaire globale (DHG) d'un Etablissement Public Local d'Enseignement (EPLÉ)

### OBJECTIF :

Donner les éléments nécessaires à la compréhension de la DHG des lycées et collèges publics

Comment est déterminée la dotation horaire globale d'un EPLE ?

Comment est-elle répartie ?

Quels sont les « horaires plancher » par niveaux en collège ? Quel est le rôle des parents délégués dans les CA ?

**Public ciblé :** les élus dans les conseils d'administration

**DATE :** janvier 2008

---

## Thème : Conseil de discipline et vie scolaire

### OBJECTIF :

Donner les outils aux représentants de parents d'élèves FCPE pour défendre nos valeurs au sein des conseils de discipline ou des commissions éducatives et lors de l'élaboration du règlement intérieur dans les lycées et collèges publics.

Quelle est la composition du conseil de discipline ? Quels sont son rôle et ses compétences ?

Qui saisit le conseil de discipline ? Quelles différences y a-t-il entre punition et sanction ?

Quelles sont les sanctions du conseil de discipline ? Et quelle est l'application du droit ?

Quels sont les devoirs du représentant du parent d'élève siégeant dans un conseil de discipline ?

Quels recours à une décision d'un conseil de discipline ?

**Public ciblé :** élus (et futurs élus) dans les conseils d'administration

**DATE :** janvier 2008

---

## Thème : l'orientation

**OBJECTIF :**

Donner aux parents des éléments pour comprendre l'orientation et ses procédures, à l'issue des classes de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>nde</sup>

**CONTENU :**

- Présentation de l'organigramme de l'orientation
- Indication des différentes passerelles dans une filière ou entre filières
- Présentation des supports et outils à destination des élèves
- Présentation d'un « Kiosque » de l'ONISEP

Formation assurée par l'ONISEP Île-de-France

**Public ciblé :** adhérent ayant un enfant dans le second degré

**DATE :** mars-avril 2008

---

## Thème : Commissions d'appel

**OBJECTIF :**

Donner aux parents représentant la FCPE dans les commissions d'appel, les éléments pour leur permettre de remplir pleinement leur rôle

Quelle est la procédure pour faire appel ? Quelle est la composition d'une commission d'appel ?  
Quels sont les rôles de la commission d'appel ainsi que les rôles et prérogatives du président et des autres membres ?

Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves dans la commission d'appel ?

Quels sont les aides à l'usage des parents d'élèves FCPE siégeant en commission d'appel ?

Quelles sont les décisions de la commission d'appel et quel recours en cas de contestation ?

**Public ciblé :** adhérents ayant un enfant dans le second degré

**DATE :** juin 2008

## Thème : projet d'école ou d'établissement

**OBJECTIF :**

Donner les outils aux élus dans les conseils d'école ou dans les conseils d'administration des outils pour s'inscrire dans l'élaboration et le suivi des projets d'école ou d'établissement.

Quels sont le rôle et l'intérêt du projet d'école ou d'établissement ?

Quels textes réglementent les projets d'établissement ?

Quel est le rôle des parents d'élèves lors de l'élaboration du projet d'établissement ?

**Public ciblé :** élus dans les conseils d'école ou d'administration et plus largement tous les adhérents.

**DATE :** non programmée

---

## Thème : INTERNET

**OBJECTIF :**

Sensibiliser les conseils locaux à l'intérêt de la création d'un site et leur permettre d'administrer, grâce à l'outil SPIP, l'espace individuel qui leur est proposé sur le site collectif de la FCPE-Paris.

Quels sont les différents types de sites existants ?

Comment fonctionne SPIP et le site collectif de la FCPE-Paris ?

Quels sont les droits et quelle déontologie pour l'utilisation du site et plus généralement d'Internet ?

**Public ciblé :** responsables de conseils locaux

**DATE :** novembre 2007

---

## Thème : Aide à la scolarisation des enfants handicapés

**OBJECTIF :**

Donner aux parents d'élèves FCPE les éléments pour comprendre l'organisation de l'ASEH

Quels sont les institutions et organismes qui sont en charge de l'ASEH ? Quel est leur rôle ? Que prévoient les lois, décrets et circulaires ?

Quelles sont les orientations de la FCPE et quel rôle les parents peuvent-ils jouer ?

**Public ciblé :** élus dans les conseils d'école ou d'administration et adhérents intéressés par l'ASEH.

**DATE :** non programmée

# Fiche d'inscription à une formation de la Fcpe-Paris

**NOM :**

**PRÉNOM :**

**MAIL ou TÉL\* :**

**CONSEIL LOCAL :**

**RESPONSABILITÉ (éventuelle) DANS LE CONSEIL LOCAL (ou union locale) :**

**THEME DE LA FORMATION CHOISIE (une feuille d'inscription par thème) :**

**Pour nous aider à préparer la formation, QUELLES SONT VOS QUESTIONS  
AVANT LA FORMATION ?**

**\*Nota : en dessous de 8 personnes, la formation sera annulée. Nous vous aviserons si cette  
éventualité se présente.**